

---

*Les informations suivantes sont à l'attention de votre service financier. Si vous n'êtes pas responsable de la gestion de la trésorerie de votre société, nous vous serions reconnaissants de transmettre cette lettre à votre directeur financier, votre contrôleur de gestion ou votre trésorier.*

---

Roissy, le 15 avril 2019

Cher Fournisseur,

Nous sommes fiers de notre partenariat et souhaitons poursuivre le développement de nos relations commerciales en vous proposant de nouveaux services.

Ainsi, au-delà de notre volonté d'améliorer les délais de règlement pour respecter nos engagements contractuels, nous lançons à compter de 2019 un programme vous permettant de demander le règlement anticipé de vos factures en échange d'une remise. Ce programme est pleinement soutenu par les délégations générales aux Achats et la direction Financière d'Air France dans une logique de « Dynamic Cash Flow Optimization ».

Au travers de ce programme, notre objectif est de vous proposer un moyen simple, souple d'utilisation et peu coûteux qui pourra faciliter la gestion de votre trésorerie.

La technologie et le support sont fournis par notre partenaire C2FO, un leader mondial de solutions d'optimisation de trésorerie. Les règlements proviendront toujours d'Air France en utilisant le mode de paiement habituel.

En parallèle du présent courrier, vous recevrez également une lettre d'informations de C2FO vous invitant à [activer votre compte](#). Une fois le compte activé, un représentant de C2FO vous contactera et vous informera des étapes de finalisation de votre inscription.

Bien sûr, vos interlocuteurs habituels au sein des Achats Air France pourront, le cas échéant, répondre à vos interrogations sur ce nouveau programme.

Nous vous remercions pour votre confiance ainsi que votre partenariat continu avec Air France.



Thierry BELLON  
Délégué Général aux achats  
Air France



Bruno LECERF  
Directeur Financements et Trésorerie

---

This information is best reviewed by your financial team. If you are not the person responsible for cash management, please forward this to your CFO, controller, treasurer, or credit manager.

---

April 15, 2019  
Roissy, France

Dear Vendor,

We are committed to providing you with more benefits in 2019.

As part of that commitment, we are launching the Air France Early Payment Programme to enable you to receive early invoice payments by offering a small discount.

Our goal is to provide your company with a simple, low-cost way to improve cash flow.

The technology and support for this programme are provided by our partner C2FO. Payments will still come directly from Air France via your current remittance process and with no changes to existing terms.

You can activate your account by visiting [airfrance.c2fo.com](http://airfrance.c2fo.com). If you have questions, the C2FO support team is ready to help you.

Thank you for your continued partnership with Air France.



Thierry BELLON  
Délégué General aux Achats



Bruno LECERF  
Directeur Financements et Trésorerie